

ACCUEIL DES PLONGEURS

DISTANCIATION SOCIALE

1

- Présentation numérique des documents ou envoi par mail

2

- Paiements par CB ou virement

3

- Pas de remise de facture en main propre, envoi par mail

4

- Pas de remise de diplôme, carnet de plongée etc en main propre

5

- Pas de prêt de fourniture (stylo, papier, etc...)

6